

Bilan annuel 2007 et programme 2008 : Bof...

B. Payre avait présenté à la réunion précédente un résumé des actions entreprises en 2007 et le programme 2008 dans les domaines de l'Hygiène de la Sécurité et des Conditions de Travail. Les élus ont étudié ce document et ont émis beaucoup de critiques par écrit avec un avis réservé au final. La direction s'est engagée à prendre en compte les propositions du CHSCT pour 2009.

Commentaires CGT :

Un bilan fourre-tout où l'on trouve pêle-mêle du Health Plan (décidé par ST monde), du OHSAS pas reconnu par les organismes d'état, des projets en perpétuel attente (observatoire des conditions de travail), des actions achevées mais jamais présentées en CHSCT (évaluations de risques CMR ou de bruit) ou de portée réduite (ateliers « Equilibre » mais pas d'action pour supprimer les causes du stress)...

Commission OAT : Drôle d'éthique

La direction et les élus CGC/CFDT se sont mis d'accord sur la composition de cette commission (2 élus CGC, 1 CGT et 3 invités CGC, CFDT et direction). Afin de fêter l'absence d'accident du travail avec déclaration au 1^{er} trimestre, les membres de cette commission ont été invités au restaurant d'entreprise par la direction.

Commentaire CGT :

Nous avons très peur que le fonctionnement de cette commission soit à l'image du fonctionnement du CHSCT depuis les dernières élections : bienveillante avec la direction.

Pire, la direction se permet de féliciter les nouveaux membres, du travail fait par leurs prédécesseurs en leur payant un repas. Quid de l'indépendance des élus ? Si elle veut vraiment reconnaître le travail des représentants des salariés, elle a de bonnes marges de manœuvre : revenir sur les discriminations subies par nombre d'élus depuis plusieurs années.



Mesures électromagnétiques : faibles

Suite à la discussion sur le projet d'installation d'antennes GSM au Bât. A, condamné par le CHSCT, la direction a procédé à toute une série de relevés aux fréquences couvrant les applications GSM et WIFI : 900, 1800, 2400 MHZ près des relais/bornes et sur des postes de travail. Les mesures ont données respectivement 0.164, 0.95 et 0.30 V/m, ce qui est bien inférieur à la norme Française contestée (6V/m) mais aussi à celle appliquée en Suède (1V/m) qui semble de plus en plus faire référence. Les maxima observés provenant d'un relais DECT (1800MHz) au bât. G (0.95) ainsi qu'une borne WIFI au K (0.3), une modification est programmée pour ramener ces seuils à moins de 0.2 V/m. Afin d'améliorer la réception au bât.G, des répéteurs vont être installés.

Commentaire CGT :

Ces mesures semblent rassurantes pour l'instant mais il n'en reste pas moins que nous devons rester vigilant car des mesures à La Villeneuve ont montré des variations de l'ordre de 20% dans le temps.

Baromètre des Conditions de Travail :

La commande à ARAVIS a été faite et un groupe de travail a été créé (MN.Capolongo, E. Legrand, O. Janingros, Y. Marrant, Y. Berthon, A. Giadin, C. Tegny, B. Payre, N.Rolland).

Commentaires CGT :

La direction a toujours un avis réservé sur la prise en compte des sous-traitants et des intérimaires dans ce baromètre. Pour le CHSCT, la question ne se pose pas car les exclure irait à l'encontre de la mission du CHSCT qui doit les intégrer dans ses actions.

Heureusement que la commande a été passée avant le blocage des dépenses de ST sinon ce projet aurait été repoussé une nouvelle fois aux Calendes grecques.

Vos élus CGT au CHSCT : M.N. Capolongo - A.L. Rizzi - S. Anzallo - Y. Berthon - C. Mathelet

Mesures de bruit : Hein !!!..

La direction a procédé à toute une série de mesures de bruit en salle de test, ce qui a donné une cartographie intéressante.

Au niveau des postes de travail, les puissances de bruit mesurées s'échelonnent de 68 à 74dB la limite de 85dB (casque obligatoire) n'étant pas atteinte pas plus que celle de 80dB (mise à disposition de casques).

Concernant les équipements, les zones >77dB seront interdites comme poste permanent et celles comprises entre 74 et 77dB vont faire l'objet d'un plan de réduction.

Une étude d'efficacité des bouchon/filtres personnels mis en place en ligne proto va être faite par la Médecine du Travail en vue d'une extension si l'efficacité est prouvée.

Une cartographie des zones de bureau est prévue d'ici juillet.

Commentaire CGT :

Même si les seuils max ne sont pas atteints, ces mesures font bien ressortir les mauvaises conditions de travail en salle de test en ce qui concerne le bruit. Nous avons rappelé les 55dB(A) max (norme EN ISO 11690-1) lors d'un travail « intellectuel » tel la programmation ou le debug faits en salle de test par les Ingénieurs Produits, et demandé que ce problème soit aussi traité.

Tourniquet du F : Pari tenu...on espère

L'installation d'un tourniquet côté bât. F a été décidé et devrait être faite d'ici 2 mois, soit avant début juin, seules les modalités d'accès restant à définir.

Commentaires CGT :

Jusqu'à maintenant, la direction a tenu ses engagements mais il lui reste peu de temps pour tenir ses délais et satisfaire les attentes des salariés des bât. K et N, entre autres, qui sont devenus des adeptes du footing matinal à leur corps défendant...Encore une fois les mesures de blocage des dépenses risquent de retarder l'achèvement des travaux. Il en est de même pour la résolution des derniers points « chauds » en matière de climatisation/chauffage sur le site



Moyens de la Médecine du Travail : faibles

L'équipe est composée d'un médecin à 75% et, à terme, de 3 infirmières (2.8 actuellement). 1 cabinet médical, 1 salle de soin, 1 bureau constituent les locaux. Une salle supplémentaires pour les formations, partagée avec les IRP, est envisagée.

Le Médecin Inspecteur recommande un médecin pour 1800 salariés et le médecin du travail considère que nous ne sommes pas conforme à la loi depuis octobre 2006 tout en précisant qu'elle a le feu vert pour embaucher mais qu'elle ne trouve pas de candidat.

Conséquences, les visites médicales accusent un retard de 6-7 mois par rapport à l'objectif d'une visite tous les 18 mois par salarié (Health Plan).

Commentaire CGT :

Certes, nous ne sommes pas un site à haut risque comme un chantier du BTP mais il n'en reste pas moins que nombre de maladies telles les TMS ou les risques psychosociaux sont en train d'exploser dans nos métiers. Nous rejoignons le médecin du travail lorsqu'il dit, dans ce contexte, vouloir privilégier la prévention aux visites mais celles-ci ne sont-elles pas justement un moyen de dépister les situations qui dérapent (stress, harcèlement) pour peu qu'elle aient lieu relativement fréquemment (1 an).

Douches : la direction ne se mouille pas...

Un nouvel Algeco va être installé entre le tourniquet d'entrée du bât. A et le portail du magasin (sous les caméras). Cette installation sera réservée aux hommes, l'ancien Algéco étant réaménagé pour les femmes exclusivement. Il sera composé de 6 blocs de douche pouvant accueillir une centaine de personnes par jours (pas tous en même temps quand même). Pour les détails (rangements, séchages, point d'eau...) le groupe vélo travaille sur le projet.

Commentaire CGT :

Nous ne pouvons que nous féliciter de l'extension de ces douches demandées de longue date par les utilisateurs. Il n'en reste pas moins que la salubrité de l'ancienne installation reste problématique et qu'en sera-t-il de la nouvelle dans quelques temps car un Algeco reste un Algeco donc temporaire par définition...

L'intégralité des comptes-rendus CHSCT est consultable dans

http://grenet.qnb.st.com/grenet/sections/human_resources/relation_sociales/chsct/compte-rendus-du-chsct